Ça fait une bonne année que nous faisons les certificats de décès dématérialisés.

l'appli à télécharger sur le smartphone  est  "certdc"

aller sur "certdc" avec l'ordi connecté à la cps    créer un compte et suivre le déroulement.

L'utilisation de l'appli est ensuite très simple pour remplir le certificat.(Si on dispose de la carte d'identité de la personne dcd,  l'appli la scanne et remplit automatiquement la partie administrative...)

A la fin un SMS avec un code de dossier est envoyé à la personne devant faire les démarches administratives auprès de la mairie et des pompes funèbres

Un seul écueil, il faut que la mairie soit "connectée"  si ce n'est pas le cas l'appli le dit et on doit imprimer le certificat  (souvent les pompes funèbres ou la famille passent le prendre)

Les remplaçants peuvent même se connecter avec leur cps et se créer un compte.

A L'usage ça reste aussi simple que le formulaire papier, et tu n'a plus le gout de la colle ...!